

Les nouvelles du CHAT

Périodique Anarchosindicaliste et/ou syndicaliste révolutionnaire

Union Locale des syndicats CNT de Nancy et ses environs



Décembre 2008
Numéro 28

Evaluation, hiérarchie... Partout et toujours plus...

Edito

C'était à prévoir : l'épouvantail terroriste, incarné aujourd'hui par une « ultra-gauche anarcho-autonome », s'agit de toute part, autant au niveau gouvernemental que dans le milieu médiatique. Crise économique aidant, le bouc-émissaire de tout ce qui va mal ne pouvait être que le drapeau noir (avec peut-être un peu de rouge). Chercher à détourner l'attention (après avoir détourné des milliards d'euros) : on nous l'a déjà fait, on nous le fera encore. C'est pourquoi la CNT de Nancy est aujourd'hui partie prenante du Comité de soutien aux inculpé-e-s de Tarnac et exige leur libération immédiate et l'abandon des poursuites à leur encontre.

Nous le savons aussi : tout ceci s'inscrit dans un système plus large qui organise la précarité et les inégalités, l'insécurité et l'écrasement de toutes formes de lutte et d'action. Un système qui fiche, qui évalue (cf. *Evaluation, hiérarchie... Partout et toujours plus...*), un système qui rejette les différences (cf. *Comment virer un handicapé en ayant bonne conscience ?*), un système qui tente par tous les moyens d'empêcher toute nouvelle expérience.

Tant pis si parfois notre organisation tombe bêtement dans le panneau : croire qu'en participant aux élections proposées par le gouvernement et nos ennemis de classe, nous ferons mieux que les syndicats réformistes qui ont abandonné depuis belle lurette toutes formes de lutte pouvant nous conduire à un autre futur (cf. *Tout de suite pour un autre futur, tout de suite !*)

L'évaluation est partout...

Aujourd'hui, peu de gens croient qu'il est possible d'apprendre ou de travailler en dehors du système de la carotte et du bâton. Un tel système implique une hiérarchie (il faut bien que quelqu'un décide qui va avoir une carotte et qui va avoir un coup de bâton) et la mise en place d'un système d'évaluation.

L'évaluation est partout de l'école maternelle à l'université mais aussi dans les administrations et dans les entreprises. Depuis une vingtaine d'années, l'évaluation des compétences est le maître mot des directeurs des ressources humaines dans le public comme dans le privé... Cela n'a pas l'air si méchant comme cela, « évaluer les compétences », on fait bien attention à ne pas dire évaluer les incompétences, mais en fait c'est bien de cela qu'il s'agit... Plus vicieux encore, cette évaluation se fait souvent à partir d'un entretien au cours duquel le salarié est amené à faire lui-même son auto-critique et se fixer des objectifs (toujours plus de travail). Quel excellent outil de production, l'évaluation!!! En tout cas, elle sert très rarement à améliorer la situation de celui qui y est soumis...

A l'école, au collège, au lycée, l'évaluation est dans les habitudes depuis longtemps: d'un côté, les professeurs notent les élèves à qui mieux mieux alors que rien ne les y oblige, d'un autre ils sont eux aussi notés au cours des inspections... or cette

inspection n'est pas obligatoire, il est légalement possible de la refuser depuis 1983. Remarquons que dans tous les cas qui dit évaluation dit note et sous-entend sanction (si un élève n'a pas la moyenne, il va redoubler, si on prof n'a pas une bonne note, il n'aura pas sa mutation)...

A l'université et dans la recherche...

A l'université, l'évaluation est toujours là pour les élèves. Elle est même de plus en plus présente (institution de « colles » en fac de sciences à Nancy pour faire comme dans les préparations aux grandes écoles). Par contre, enseigner à l'université (évidemment, une fois un poste obtenu, avant c'est une autre histoire) peut apparaître comme un havre de paix hiérarchique: pas d'inspection... pas d'évaluation des enseignants jusqu'à ce jour... et pourtant, les enseignants chercheurs ont toujours été évalués, même s'ils n'ont pas une note sur 20. Cette évaluation prend la forme de quantification de leur activités de recherche et pour cela le système ne manque pas d'imagination et comme partout ailleurs l'évaluation des universitaires va dans le sens de toujours plus de bureaucratie, toujours plus de chiffres, bref toujours plus d'évaluation. Au départ, les évaluateurs comptaient les publications et jugeaient qualitativement de leur importance. Maintenant, l'administration a inventé l'utili-

sation des indices bibliographiques. C'est quoi ? des indices nombreux et compliqués qui tiennent compte du nombre de citations, du prestige des revues... tout le monde sait que les informations qu'ils contiennent sont biaisées (on peut gonfler un indice en se citant, en citant ses copains, on a peu de chance de voir son indice augmenter si on ne travaille pas dans un sujet à la mode...).

A l'université, il y a aussi des techniciens, des ingénieurs et des personnels administratifs. Ils ont droit comme dans beaucoup d'administration à des entretiens d'activité, à des classements (effectués par les directeurs de laboratoire) pour avoir un avancement. Pour les personnels CNRS, l'entretien d'activité a pris récemment une nouvelle tournure : aux anciennes questions « résumez vos activités de l'année passée et vos projets de l'année suivante » se sont substitués une liste de questions posées par les cerveaux torturés des directeurs de ressources humaines (...). Le résultat est déjà un maximum de stress pour les personnels au moment de répondre à ces questions insidieuses...

Penser l'évaluation autrement

L'évaluation a de nombreux défauts. Pour n'en citer que quelques uns: elle est aléatoire (qui n'a pas été inspecté un jour de déprime, qui n'est pas tombé

à l'examen sur les 5% du programme qu'il n'avait pas compris) ; elle peut être faussée par l'incompétence des examinateurs... Mais son principal défaut est d'afficher des buts soit disant honorables (connaître ses compétences), alors qu'elle n'est qu'un outil de coercition à peine déguisée. Le problème est que le système nous suggère que l'évaluation est un mal nécessaire. Alors, tout le monde la critique mais tout le monde défend son existence.

Ne pourrait-on pas penser l'évaluation autrement, une évaluation sans note, sans sanction, une évaluation émancipatrice, collective (on travaille, on étudie ensemble donc on évalue le groupe et non pas l'individu), une évaluation qui ne soit pas qu'une étape d'un processus compétitif... Ne pourrait-on pas remplacer évaluation par discussion... avoir pour objectif, la solidarité, l'acceptation de la différence et non le renvoi, le rejet, la punition...

Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous sont évalués, notés, sanctionnés... Ne pourrait-on pas en discuter collectivement et faire une propagande pour une société sans notation ? Définir ensemble des modalités d'évaluation plus émancipatrice ? Voir une société sans évaluation ?

* pour plus d'info voir : <http://www.abasleschefs.org/>

SOMMAIRE

Evaluation, hiérarchie...

Partout et toujours plus

Handicap

Comment virer un handicapé en ayant bonne conscience

Comité de soutien

Création d'un comité de soutien aux inculpé-e-s de Tarnac

Un autre futur

Agenda Social

Comité de soutien aux inculpé-e-s de Tarnac

CRÉATION D'UN COMITÉ NANCÉEN DE SOUTIEN AUX INCULPÉ-E-S DE TARNAC

À la suite des actes de sabotage sur le réseau SNCF, neuf personnes ont été inculpées sous couvert des lois antiterroristes. Cinq d'entre elles sont actuellement en détention préventive alors qu'aucune preuve n'a été retenue contre elles. Un comité de soutien s'est donc créé sur Nancy. Il considère que ces inculpations s'inscrivent dans une volonté délibérée de criminaliser le mouvement social en affiliant petit à petit les personnes en lutte à des terroristes.

C'est pourquoi le comité réclame :
- la libération des inculpé-e-s ;
- la levée de l'accusation de terrorisme et plus généralement

l'abandon des charges qui pèsent contre elles.

Tout soutien moral ou financier est le bienvenu. Vous pouvez envoyer vos dons et du courrier pour les inculpé-e-s à :

Comité nancéen de soutien aux inculpé-e-s de Tarnac
C/o CNT
BP 48
54002 Nancy Cedex

De plus, nous organiserons une soirée de soutien le vendredi 5 décembre à 20h30 au local CNT 20 rue Villebois Mareuil 54000 Nancy.

Site du Comité de soutien de Tarnac :

<http://www.soutien11novembre.org/>



Confédération Nationale du Travail

Comment virer un handicapé en ayant bonne conscience ?

C'est simple : il suffit de lui faire croire que c'est trop fatigant pour lui...

Je suis photographe issu de l'ETPA (école technique de photographie et d'audiovisuel de la ville de Nougareo).

Je vais vous raconter en quelques mots ma petite histoire :

La société X, je ne précise pas le nom car mon dossier est dans les mains de la HALDE (Haute autorité contre les discriminations), offre des postes de photographes scolaires par le biais de l'ANPE ; après vérification de mon éligibilité à ce poste, je contacte cette société, et rapidement ma future responsable de secteur, que nous nommerons Madame Y, et moi, tombons d'accord sur ma rémunération et mes défraiements. Madame Y par mail puis par deux courriers me confirme notre accord et me garantit trente jours de prises de vue à 140 euros et le remboursement de mes frais pendant la période scolaire. Voyant cela, je ne prospecte plus d'autre job.

Cette personne me convoque au mois d'août pour une présentation de la société X, et pour régler les derniers problèmes techniques avant le début de la saison ; son attitude me parut bizarre*, absence de sourire et un certain malaise (j'avais omis de spécifier que j'étais handicapé). Elle désire que je travaille en photo numérique et me prête son boîtier. Je fis la remarque qu'elle avait accepté que j'utilise mes boîtiers argentiques. Je n'ai pas testé son appareil photo car pour un professionnel se servir d'un boîtier de quelques marques que ce soit, suffit de savoir où se trouve le bouton power et le réglage des diaphragmes et la vitesse d'exposition et jouer sur le couple vitesse-diaphragme, mais pas de chance : l'autofocus ne fonctionnait pas (mise au point automatique sur le sujet) ! Je fus donc obligé de

faire la netteté manuellement, pas de problème pour une vingtaine de portraits, mais pour 806 élèves à photographier, c'est moins évident... Madame Y avait oublié de me prévenir.

Le lendemain de mon premier jour de boulot, je contacte ma responsable de secteur et nous crevons l'abcès. Elle avoue (mot à mot) qu'elle est mal à l'aise de m'avoir embauché et si elle avait su que j'étais handicapé ma candidature n'aurait pas été retenue, et concluant :

« Je me sens piégée. Je lui rétorque : -Je ne suis pas dans l'obligation de spécifier si je suis handicapé ou pas ! » Madame Y n'est pas d'accord, et me donnera sa décision dans deux jours.

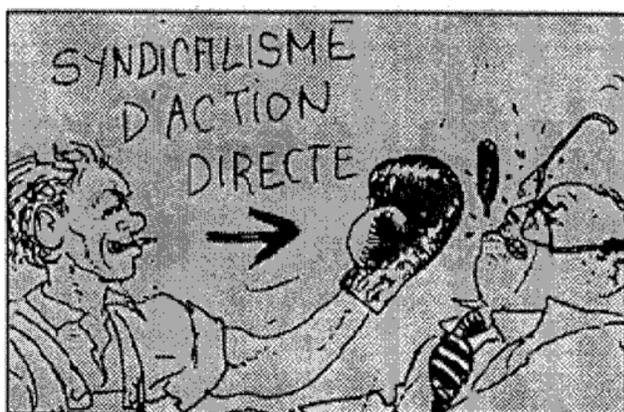
Le vendredi 05/09/2008 à 18 heures, d'une voix harmonieuse, elle décide de se séparer de moi. Je lui demande son avis sur mes prises de vue, elle me répond qu'elle ne les a pas reçues. Je lui fais part de mon étonnement et gentiment de sa voix suave elle me révèle que le problème n'est pas là, le problème c'est mon handicap ! Le travail de photographe scolaire est éprouvant physiquement et souvent il y a des escaliers à monter et etc. et etc. et etc. !

Je raccroche après les formules traditionnelles de savoir-vivre, nous nous disons adieu... Je souris... Madame Y avait oublié que la salle de réunion est au premier étage le jour de notre premier rendez-vous à Paris.**

*Le handicap fait peur, alimente les tabous, les personnes en situation de handicap sont victimes quotidiennement de discrimination active (refus d'accès à un prêt, à un emploi...) ou passive (regards, comportements désobligeants en sont la preuve),

**Le handicap est la première cause de discrimination en France. Une discrimination insidieuse, cachée, larvée, qui ne dit pas son nom.

Pour conclure, je me demande si l'apparence physique n'est pas le facteur le plus insidieux de discrimination sociale et de reproduction des inégalités ?



" Il est une vérité éternelle dont il est important de convaincre les hommes et les femmes, c'est que le plus mortel ennemi que les peuples aient à redouter est le gouvernement. A la honte éternelle des princes de la terre et de leurs ministres, presque toujours les chefs qu'une nation se choisit pour assurer sa liberté ne songent qu'à leur forger des fers, presque toujours les mains auxquelles elle a remis sa félicité ne s'occupent qu'à consommer son malheur. Et l'infernal projet de ces ennemis de la révolution est de perpétuer cet état des choses : que toujours le riche s'allie au gouvernement, que le statut social se différencie par l'argent, afin que croissent les richesses et les pauvres qui les fabriquent.

Si nous ne réagissons pas, mes amis, c'en est fait de nous.

Ils en sont maintenant à s'approprier le vivant, brevetant ses semences, sa force physique et son intellect, tandis que les rafles des indigents, les lois liberticides et la dégradation des conditions de vie ne cessent de se développer. Quel affreux réveil pour celles et ceux qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale ou de mai 68, fêtaient la liberté recouvrée et oeuvraient pour la sécurité sociale. " On nous endort, prenons-y garde ", " C'est un beau rêve, gare au réveil " disaient les trouble-fête ; c'est que la liberté ne va pas sans l'égalité. "



Agenda Social



Soirée de soutien aux inculpé-e-s de Tarnac

Vendredi 5 décembre
20 heures 30
Local de la CNT
20 rue Villebois Mareuil
54000 Nancy

Réunion du Comité de soutien

Lundi 15 décembre 2008
Même heure, même lieu.

Tout de suite pour un autre futur, tout de suite !

Des orientations stratégiques et de leurs conséquences

Ainsi donc, le XXXème congrès de la CNT aura-t-il vu la confédération se confronter aux dispositions nouvellement réformées de la représentativité. En vue de laisser les structures syndicales qui sont au plus près du terrain décider de l'organisation de leur action, la confédération a finalement assumé leur éventuelle participation au jeu électoral et aux six critères venant compléter cette réforme. De nombreux gardes fous détaillés dans la motion de synthèse conditionneraient cette possibilité : déclarations de principe, participation strictement utilitariste (protection d'un militant, développement de la section, etc.), contrôle par le syndicat, par l'Union Régionale, comptes-rendus systématiques aux CCN.

Dans cette même motion de synthèse, la confédération " invite ses syndicats à développer une critique et une dénonciation radicale de ces dispositions venant renforcer la cogestion patronat-syndicats. ". En réponse à cette invitation, nous n'engagerons pas ici la critique de la notion de représentativité, dont toute l'histoire et toutes les tentatives collectives pour y accéder montrent qu'elle n'est qu'un moyen d'intégrer la révolte sociale, la lutte des classes, à la cogestion domestiquée d'un système oppresseur. D'ailleurs, nombre de militant(e)s ont adhéré à la confédération sur la base de ce constat.

C'est bien plutôt sous l'angle des orientations stratégiques que nous entamerons une critique radicale, quitte à mettre en porte-à-faux notre propre confédération.

Une organisation syndicaliste de nature révolutionnaire tire de l'expérience et de l'analyse théorique qu'il est suicidaire, à plus ou moins court terme, d'engager son orientation sur la base des armes fournies par l'adversaire. Par conséquent, une telle confédération axera sa réflexion, non pas sur les garde-fous censés éviter la dérive de ceux qui utiliseraient l'idéologie de l'opresseur, mais résolument sur le développement et l'analyse consciencieuse des alternatives et des armes qu'elle s'est forgée au cours de son histoire, ou qu'elle s'est appropriée à partir de ses références historiques, afin que l'ensemble de ses structures puisse les utiliser, les expérimenter, et en rendre compte. Qu'un syndicat ou une section syndicale, ici ou là, adopte ponctuellement une stratégie " de la représentativité " importera alors bien peu : parce qu'il sera porté par une orientation collective en rupture avec cette stratégie.

Il n'est donc pas question ici d'un positionnement pour ou contre une stratégie de la représentativité à un niveau local, mais bien plutôt de s'émanciper collectivement de cette fausse question grâce aux orientations stratégiques alternatives insufflées par la confédération.

Les camarades qui pencheraient en faveur de cette brève analyse devront se faire violence et reconnaître alors que leur propre confédération vient de tomber dans le piège qu'elle croit éviter : elle vient en effet de passer toute une partie de son temps de congrès (2 heures 30 de discussions intenses, 6 heures de commission) pour mettre en place collectivement les garde-fous d'une stratégie de la représentativité. En comparaison, la motion sur les coopératives dont il est question ci-dessous n'aura pris que quelques minutes de discussion...

Pour compléter cette critique, le sujet peut être examiné au travers de la nature des choix stratégiques d'une confédération que l'on peut décliner selon deux modes : ceux de nature défensive et ceux de nature offensive. Clairement, et en dépit des illusions opportunités qu'offrirait la réforme sakorzienne de la représentativité syndicale, la motion de synthèse adoptée au congrès de Lille est une stratégie de nature défensive : bien qu'elle dénonce la réforme, elle offre peu (ou pas selon l'humeur de chacun) de perspective émancipatrice du système ; ou en tout cas, elle ne s'engage pas résolument vers des alternatives possibles qu'elle se contente de mentionner, comme si elles faisaient partie d'utopies lointaines, voire même inapplicables.

A l'inverse, l'adoption, à ce même congrès de Lille, de la motion sur les coopératives en réponse aux délocalisations est un bon exemple de stratégie offensive : au contraire de la lutte sans avenir de la négociation à la prime de départ, la lutte collective qui porte en perspective la proposition de reprise de l'outil de travail possède en germe un élément émancipateur immédiatement accessible ; pour peu que le rapport de force soit favorable, l'alternative devient concrètement réalisable et en phase, nous semble-t-il, avec les vues de transformation sociale dont se prévaut la confédération.

En conclusion, la confédération est à l'heure d'un choix : celui d'adopter collectivement les pratiques encadrées par une réforme systémique sous prétexte de développement, ou celui de la rupture définitive avec ces pratiques aliénatrices sans avenir pour construire un autre futur ; non pas demain, mais tout de suite.

La CNT en Lorraine

◆ UL CNT 54
20 bis rue Villebois Mareuil
BP 50048 - 54002 Nancy Cedex
Tél. 06 17 63 15 36
INTERNET : <http://cnt-f.org/ul-cnt-54>
E.MAIL : ulcnt54@cnt-f.org

◆ CNT-Interco Nancy et ses environs

◆ CNT-FAI (éducation)
interco54@cnt-f.org

◆ CNT-PTT 54